Du Synode Diocésain de la Nouvelle-Ecosse; demandant la passation d'un Acte pour autoriser le Synode du Canada à admettre les représentants de tout diocèse dans la Puissance qui n'y a pas jusqu'ici été représenté, et aussi pour autoriser le Synode de tout tel Diocèse à adopter les dispositions de l'Acte de la Législature de la ci-devant Province du Canada.

De Samuel W. Foster, et autres; demandant un Acte d'incorporation sous le nom de

"la Compagnie du Chemin de Fer de Montréal, Boston et New York.

Et une motion étant proposée et secondée, à l'effet que la Pétition d'Alexander Campbell, M.P.P., et autres, de Broad Cove, et du District de votation de Broad Cove Intervale, soit maintenant reque.

M. l'Orateur décide que cette Pétition demandant de l'aide ne peut être reçue.

L'Honorable M. Dunkin, du Comité Permanent d'Immigration et de Colonisation, présente à la Chambre le premier Rapport du dit Comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité recommande que son Quorum soit réduit à dix Membres. Ordonné, Que le Quorum du dit Comité soit réduit à dix Membres.

M. MacFarlane, du Comité Permanent des Ordres Permanents, présente à la Chambre le Second Rapport du dit Comité, lequel est lu comme suit :—

Votre Comité a examiné et trouvé suffisants les Avis donnés quant aux Pétitions suivantes, savoir:—De l'Honorable M. Wm. McMaster et autres, demandant l'incorporation de la Compagnie de Transit de la Rivière Détroit; de la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental; demandant des amendements à ses Actes d'Incorporation; et de la Corporation Municipale du Township de Collingwood, relative à la construction d'un havre à l'embouchure de la Rivière aux Castors.

Le délai pour recevoir des Pétitions pour des Bills Privés expirera demain, et comme il y a plusieurs Pétitions (dont avis a été publié) qui n'ont pas encore été reçues, votre Comité recommande que le délai prescrit par la 49e règle pour la réception de Pétitions pour Bills Privés, de Bills Privés et de Rapports sur des Bills Privés soit prolongé d'une semaine, dans

l'espoir qu'aucun autre prolongement de délai ne sera nécessaire.

Ordonné, Que M. Morrisson (Niagara) ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir à la fusion de la Banque Canadienne de Commerce avec le Président, les Directeurs et la Compagnie de la Banque de Gore.

Il présente en conséquence le dit Bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première

fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

Message du Sénat par John Fennings Taylor, Ecr., l'un des Maîtres en Chancellerie:-

M. L'ORATEUR,

Le Comité Permanent nommé pour la présente Session concernant les Impressions, savoir :—Les Honorables Messieurs Bureau, Burnham, Dumouchel, Holmes, Locke, Odell, Olivier, Reesor, Sanborn, Simpson, Skead, et Steeves est chargé d'agir de la part du Sénat avec le Comité de la Chambre des Communes comme Comité Conjoint des deux Chambres au sujet des Impressions, tel que requis par le message de ce jour.

Et ensuite il se retire.

Ordonné, Que l'Honorable M. Carling ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie de Transit de la Rivière Détroit.